

Bilan du projet de santé

2024



*Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
du Bassin Vésulien*



Le bilan du plan d'action DE LA CPTS



Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ont été initiées par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé. L'objectif des CPTS est de promouvoir une réponse plus collective et coordonnée des soins primaires afin de mieux répondre aux besoins de santé de proximité des populations.

Les CPTS doivent notamment répondre aux 6 principales missions pour lesquelles elles sont financées :

- améliorer l'accès aux soins des patients du territoire,
- participer à l'organisation de parcours de soin pluriprofessionnels autour du patient,
- initier des actions de prévention, dépistage et promotion de la santé,
- contribuer au développement de la qualité des soins et favoriser l'échange de bonnes pratiques,
- accompagner les professionnels de santé et développer l'attractivité du territoire,
- participer à la réponse aux situations de crises sanitaires par l'élaboration de plans d'action adaptés.

Dès la création de la CPTS du Bassin Vésulien en 2021, le Conseil d'Administration présidé par le Dr Dominique Rossi a élaboré avec les professionnels du territoire un projet de santé et un plan d'actions 2022-2027 destinés à décliner les différentes actions de la CPTS.

Le Conseil d'Administration de la CPTS a souhaité que le projet de santé et le plan d'actions 2022-2027 soient réalisés dans le cadre d'une dynamique collective :

- pluridisciplinaire en impliquant des acteurs de la ville et de l'hôpital, du secteur sanitaire et du médico-social,
- co-construite en permettant aux acteurs qui le souhaitent de participer à toutes les étapes de la construction de la CPTS de la façon qui leur semble la plus pertinente,
- respectueuse de chacun des professionnels qui la composent dans leur diversité et leur complémentarité,
- équitable en ne favorisant aucun des acteurs par rapport aux autres,
- centrée sur les besoins de la population et des patients.

4 ans après sa création et à mi-chemin du plan d'action 2022-2027, il nous a semblé important de faire un **premier bilan détaillé de nos actions**, de nos réussites, de nos projets en cours et à venir ... sans omettre d'évoquer nos difficultés et nos axes d'amélioration.

Belle fin d'année à tous et toutes,
Dr Dominique Rossi
Président

Nb : cette première partie ne détaille pas l'ensemble des réalisations de la CPTS mais fait le focus sur les **actions majeures** qui ont mobilisé l'équipe, les élus et les professionnels de santé. L'exhaustivité des actions prévues/réellement entreprises est détaillée dans les annexes.

MISSION 01 : AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS

OUVERTURE D'UNE MAISON MÉDICALE DE GARDE

Le projet d'ouverture d'une Maison Médicale de Garde en face du GH70 a été un des projets qui a le plus **fortement mobilisé** la CPTS et son équipe lors de la création de l'association.

La Maison Médicale de Garde est opérationnelle depuis mai 2023. 4 **secrétaires médicales** embauchées par la CPTS interviennent avec les médecins généralistes pour accueillir les patients, répondre au téléphone (ACORELI, SAU...) et soutenir les médecins sur des aspects techniques. La MMG offre aux médecins généralistes la possibilité d'effectuer leurs gardes sur un lieu unique à proximité de l'hôpital, permettant à la fois :

- de répondre aux demandes d'un certain nombre de médecins situés dans des zones initialement sous-dotées,
- d'offrir des possibilités de réadressage des patients se présentant spontanément aux urgences mais pouvant être pris en charge par un médecin généraliste.

La Maison Médicale de Garde est ouverte 7 jours sur 7 et reçoit en moyenne 400 à 600 patients par mois.

Initialement destinée aux gardes de médecins généralistes, la Maison Médicale de Garde accueille depuis novembre 2023 les permanences de **masseurs kinésithérapeutes** destinées aux enfants de moins de 3 ans. Ces permanences, ouvertes dans le cadre de l'épidémie de bronchiolite, s'inscrivent dans un projet validé par les kinésithérapeutes du territoire qui a permis de réaliser 108 consultations. Après une première phase d'expérimentation, le projet sera reconduit sur l'hiver 2024-2025.

RECHERCHE DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La CPTS a souhaité agir sur la problématique de l'accès aux soins en dédiant Mme Fabienne Llinares, chargée de mission accès aux soins à cette recherche de professionnels sur une partie de son temps.

Les habitants du territoire peuvent joindre directement la chargée de mission accès aux soins grâce à un numéro dédié. Les professionnels de santé et les structures du territoire (Centre d'Examen de Santé CPAM...) sont également régulièrement amenés à la solliciter dans ce cadre.

La majorité des demandes concernent la recherche de **médecins généralistes** mais des demandes de recherche d'autres professionnels sont également reçues (dentistes, médecins spécialistes, kinés, orthophonistes...).

En août 2024, la CPTS a également voté en conseil d'administration l'**accès direct aux orthophonistes**, possibilité désormais inscrite dans le projet de santé de la CPTS.

OUVERTURE D'UN CABINET ÉPHÉMÈRE À FAVERNEY

La CPTS est intervenue pour mettre en place et gérer un Cabinet éphémère sur la Commune de Favorney (entre janvier et septembre 2024).

Grâce au soutien financier de l'ARS, et le prêt de locaux par la commune, la CPTS a aménagé le cabinet et fourni 2 secrétaires médicales. Plusieurs médecins généralistes du territoire ont participé aux demi-journées de consultations dans une commune ayant perdu ses 2 médecins généralistes successivement. Le cabinet éphémère a permis de proposer une solution temporaire avant la mise en place d'une **solution durable** via la reprise du projet par la MSP des Hauts-du-val-de-saône en octobre 2024 de façon pérenne.

MISSION 02 : ORGANISATION DE PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS AUTOUR DU PATIENT

INTERVENTION D'UNE INFIRMIÈRE COORDINATRICE EN CANCÉROLOGIE ET MISE EN PLACE DE PARCOURS DE SOIN POUR LES PATIENTS ATTEINTS D'UN CANCER OU EN POST-CANCER

Conformément aux orientations du projet de santé, la CPTS a embauché en novembre 2022 Daisy Tarby sur un poste à mi-temps d'Infirmière de Coordination en Cancérologie dans le cadre d'une mise à disposition par le GH70.

L'ICC exerce une fonction essentielle d'écoute, de coordination, de conseil et d'orientation pour des patients nécessitant un besoin particulier d'accompagnement. Elle peut également, dans certains cas, exercer une fonction complémentaire de suivi et d'éducation thérapeutique des patients (observance des traitements, effets secondaires...)

Depuis mars 2023, l'ICC intervient en sénologie dans le cadre d'un protocole de traitement des cancers du sein RH+ HER- bénéficiant d'une primo prescription de CDK 4 et 6 associés à de l'hormonothérapie. Dans le cadre de ce protocole, l'ICC a une triple fonction de repérage des toxicités / suivi « post care », d'orientation des patients et d'accompagnement / éducation thérapeutique.

L'expérience du suivi post cancer a permis de réfléchir à la formalisation d'un parcours, qui a vocation de simplifier l'orientation pour les médecins mais surtout de toucher une plus grande population.

Il s'agira d'intégrer ce parcours aux spécialités d'oncologie médicale dispensées au GH70, en commençant par l'hématologie et la sénologie. Ce parcours est construit et a été réfléchi en collaboration avec l'HDJ Oncologie, il devrait trouver sa place d'ici 2025.

INTERVENTION D'UN ENSEIGNANT APA DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN PARCOURS ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Pour répondre à un des objectifs du projet de santé, la CPTS a embauché un enseignant APA dès le démarrage de la CPTS car le territoire ne bénéficiait pas d'une offre suffisante d'APA et les besoins des patients n'étaient pas couverts. Cet enseignant APA, Thomas Trupcevic a mis en place des ateliers d'**initiation à l'Activité Physique Adaptée** afin de permettre à des patients de se réapproprier leur corps et les pratiques associées en toute sécurité. Ces sessions collectives de 20 séances sont ensuite complétées pour les patients qui le souhaitent par trois années de prise en charge par le Réseau Sport Santé (au même endroit et avec le même enseignant) grâce à une convention entre le RSS et la CPTS. Thomas est accompagné d'Anatol, étudiant en alternance, en master 2 APA.

Des ateliers d'APA sont aujourd'hui mis en place dans 5 communes du territoire et permettent d'accompagner les patients bénéficiant d'initiations et les patients inscrits dans une démarche durable. Un groupe en association avec le REPPPOP permet également l'accompagnement d'enfants en surpoids.

Des séances de **pilates post-partum** animés par une masseur-kinésithérapeutes sont également proposées depuis 1 an.

L'orientation et la prescription de l'APA reposent toutefois sur un faible nombre de professionnels de santé fortement mobilisés.

L'action gagnerait à être plus largement diffusée afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter.

RÉDACTION ET DIFFUSION DE PROTOCOLES

1. Protocoles de coordination interprofessionnels : odyndrophagie et pollakiurie

Dans le cadre du projet de diffusion de protocoles de coopération interprofessionnels, la CPTS du Bassin Vésulien a expérimenté des protocoles odyndrophagie et pollakiurie qui ont ensuite été étendus au droit commun depuis septembre 2024.

La CPTS a été l'une des pionnières au niveau national à tester ce type de dispositif qui permet dans le cadre d'un protocole défini de déléguer des actes d'un médecin déléguant à un autre professionnel (pharmacien et IDE dans ce cas).

2. Protocoles post-chirurgie ambulatoire

La CPTS participe également actuellement à la rédaction de protocoles de partenariats entre la Clinique Saint Martin et les Infirmiers Libéraux dans le cadre des sorties de chirurgie ambulatoire.

Un travail similaire est engagé entre la Clinique Saint Martin et les masseur-kinésithérapeutes.

3. Protocole «accueil d'un nouveau patient»

Il est proposé de soutenir administrativement les médecins généralistes qui accueillent de nouveaux patients dans leur patientèle en réalisant une consultation initiale permettant de faire le point sur :

- l'aspect administratif (droits...)
- l'aspect médical : antécédents, ordonnances en cours, situation actuelle appareil par appareil, vaccinations, prévention...
- la situation sociale et familiale
- les points de vigilance et recommandations

La consultation initiale est administrative uniquement, elle ne peut en aucun cas faire l'objet de soins ou de délivrance d'ordonnance.

Cette consultation pourra être réalisée par le médecin lui-même, un médecin volontaire de la CPTS, et en binôme avec l'infirmier du patient le cas échéant.

4. Indemnisation des réunions pluriprofessionnelles de synthèse

Depuis 2023, la CPTS a mis en place une procédure permettant d'indemniser les professionnels de santé libéraux lorsqu'ils participent à une réunion de concertation au sujet d'un patient. Cette mesure, qui bénéficie aujourd'hui à un certain nombre de professionnels (ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes...), pourrait incontestablement être utilisée plus largement par les professionnels de santé libéraux du territoire.

MISSION 03 : ACTIONS TERRITORIALES DE PREVENTION

INTERVENTION D'UNE INFIRMIERE DE SANTE PUBLIQUE POUR ORGANISER, COORDONNER ET REALISER DES ACTIONS D'EDUCATION ET DE PREVENTION A LA SANTE

La CPTS du Bassin Vésulien a embauché une Infirmière de Santé Publique, Mathilde Reuille, en septembre 2023. D'abord à mi-temps, elle est désormais salariée à plein temps de la CPTS depuis août 2024.

L'Infirmière de Santé Publique a notamment pour missions :

- d'organiser, coordonner et réaliser des **actions d'éducation et de prévention à la santé**,
- de soutenir, accompagner et mobiliser les professionnels de santé du territoire qui souhaitent réaliser des actions de prévention,
- de réaliser des actions de dépistage au sein du territoire.

Elle intervient sur un large éventail de thématiques : diabète de type 2 (dans le cadre du projet Responsabilité Populationnelle 70), maladies cardio-vasculaires, addictions, prévention-dépistage cancers, mésusage des médicaments, nutrition (alimentation, activité physique), hygiène du sommeil, vie affective et sexuelle, périnatalité, vaccination, santé mentale, prévention personnes âgées, santé-environnement (risques solaires, maladies vectorielles, qualité de l'air intérieur ...) en complémentarité avec les professionnels de santé du territoire. Son intervention est menée dans une dimension «**d'aller-vers**» afin de répondre aux problématiques des personnes les plus éloignées du soin

Depuis plus d'un an, de nombreuses actions ont été organisées et notamment l'organisation des «Journées de ma Santé», salon de la prévention réunissant près de 1500 personnes sur 3 jours à Vesoul chaque année au mois de septembre.

Il est à noter que les actions de prévention portant sur le développement de l'enfant prévues dans le cadre du projet de santé seront mises en place à l'ouverture de la Maison des 1 000 premiers jours pour ne pas multiplier les actions.

FOCUS eSANTÉ :

Mathilde Reuille, comme l'ensemble des salariés de la CPTS utilise les outils eSanté mis à disposition gratuitement par le GRADeS et l'ARS. Ces outils permettent de communiquer de façon sécurisée entre professionnels de santé.

Des parcours sont mis en place qui permettent à chacun de suivre au mieux le parcours de son patient :

- parcours RP 70 pour les patients diabétiques
- parcours PASS pour les patients bénéficiant de séances d'activité physique adaptée
- Globule pour les échanges type «messagerie instantanée sécurisée» entre professionnels de santé
- Stella qui permet de gérer et suivre toutes les demandes qui sont réalisées à la CPTS et les actions qui en découlent
- eTICSS socle qui permet notamment de consulter tous les documents hospitaliers d'un patient et d'être informé de son entrée ou sortie du GH70
- Géode qui permet d'extraire rapidement tous les indicateurs utiles au moment des bilans avec la CPAM et l'ARS.

Tous les professionnels du territoire peuvent utiliser gratuitement et simplement les outils dans leur pratique quotidienne

MISSION 04 : SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES - GESTION DE CRISE

RÉDACTION D'UN PLAN DE GESTION DE CRISE SANITAIRE SOUMIS À L'ARS ET À LA CPAM

A la suite de la crise du Covid-19, une quatrième mission socle a été donnée aux CPTS : chaque CPTS a désormais pour mission de préparer un plan de réponse à une situation sanitaire exceptionnelle en cas de survenue d'une crise grave qualifiée par les autorités sanitaires.

Un plan de gestion de crise sanitaire, rédigé par l'équipe de la CPTS, a été soumis à l'ARS et à la CPAM et validé en septembre 2024. Il propose un état des lieux des ressources disponibles sur le territoire et des conduites à tenir en cas de crise. Le document vise également à bien borner la participation de la CPTS à la crise.

MISSION 05 : QUALITÉ ET PERTINENCE DES SOINS

ADHÉSION AU PROCESSUS DE RÉDACTION DES DIRECTIVES ANTICIPÉES

La CPTS a la chance de compter sur l'appui d'une représentante des usagers formée, Mme Kerlan qui est par ailleurs élue au sein du conseil d'administration de la CPTS.

Elle a notamment contribué à l'émergence d'une réflexion autour de l'adhésion au processus de rédaction des directives anticipées. Un questionnaire va être envoyé aux professionnels de santé du territoire afin de mieux cerner leurs besoins et les enjeux liés à ce projet.

MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ À LA CPTS

Avec l'aide d'un chargé de mission qualité embauché en CDD et à mi-temps, la CPTS souhaite participer à la mise en place d'une démarche qualité en son sein.

L'objectif n'est pas d'alourdir les process très souples qui ont permis l'émergence de démarches innovantes, mais bien de pérenniser et sécuriser cette façon de travailler et d'expérimenter sur le territoire.

Cette démarche a pour but :

- de rédiger l'ensemble des procédures internes à l'association
- de valoriser les expérimentations mises en place depuis le démarrage de l'association (un travail est engagé en interne pour accompagner Daisy Tarby dans un bilan de son activité d'ICC et dans l'élaboration de préconisations pour la consolidation du métier d'ICC sur le territoire de la CPTS)
- d'évaluer les protocoles déjà mis en place et d'en proposer une version à jour des dernières recommandations
- de soutenir l'association dans sa volonté de professionnalisation (ressources humaines, commissaire aux comptes...)

La mise en place de cette démarche permettra à terme également de faciliter l'essaimage de certaines expérimentations ou de surmonter plus facilement les bouleversements inhérents à toute structure (changement de personnel, d'élus...).

MISSION 06 : SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

CRÉATION DE LA MAISON DES SOIGNANTS

A la suite d'une « soirée interprofessionnelle sur les idées reçues » organisée par la CPTS le 17 octobre 2023 et de l'assemblée générale de l'association la même année, il a été proposé de créer au sein de la CPTS une « Maison des Soignants » spécifiquement dédiée aux soignants du territoire. Cette « Maison des Soignants » a notamment pour vocation de devenir un **lieu autonome de rencontres, d'échanges et de services** géré par et pour les soignants.

A ce jour, la Maison des Soignants propose les **services** suivants :

- consultations psychologiques anonymes et gratuites
- groupes de parole,
- activité physique (course à pied et pilates)
- prêt de matériel et de salles
- formations
- permanences de l'équipe

L'organisation d'actions de **formations** est une part importante des services proposés dans le cadre de la CPTS et de la Maison des Soignants.

Dans le cadre du projet d'organisation des parcours de santé, périnatalité et développement de l'enfant, la CPTS a organisé une formation des infirmiers libéraux à la réalisation de **soins techniques sur des enfants de moins de 3 ans**.

Dans le cadre du projet de mise en œuvre d'un programme d'ETP diabète ville-hôpital, une formation aux **40 heures d'ETP** va être proposée fin 2024-2025 aux professionnels qui le souhaitent afin qu'ils puissent animer des ateliers à destination des patients.

Depuis 2022, de nombreuses formations et **soirées d'informations** sur les recommandations nationales ou pour la promotion des bonnes pratiques de santé ont été organisées et/ou relayées par la CPTS. Elles ont permis aux professionnels de santé de se former sur de nombreuses thématiques (diabète, cancer, gériatrie ...). Plusieurs formations sont prévues dans les mois à venir : addictologie, annonce d'une mauvaise nouvelle, langue des signes ...

CRÉATION D'UN ESPACE DE RESSOURCES SUR LE SITE INTERNET DE LA CPTS

Le site Internet de la CPTS est une source d'**informations** pour les soignants et pour les adhérents de la CPTS : offres d'emploi, offres de locaux, calendrier des actions, protocoles mis en place et autres documents peuvent y être consultés.

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez voir apparaître une nouvelle rubrique.

CRÉATION DE LA MAISON DES STAGIAIRES

La CPTS permet à des **étudiants médicaux et paramédicaux** en stage sur notre territoire d'être hébergés à proximité de leur lieu de stage pour une somme modique (20 euros par mois) dans l'un des deux appartements (7 chambres en tout) que nous gérons sur Vesoul. Une maison des stagiaires existe également sur Jussey. Ce projet innovant, financé grâce au soutien de l'agglomération de Vesoul et du département est désormais dupliqué dans tout le territoire.

ACTIONS DE PROMOTION DES MÉTIERS DE LA SANTÉ

La CPTS a créé et diffusé des **podcasts** visant à faire connaître les métiers de la santé. Ces 6 podcasts ont été écoutés 691 fois depuis leur lancement. Les métiers présentés sont les suivants : éducateur spécialisé, médecin du travail, aide à domicile, orthophoniste, assistante dentaire et manipulateur radio.

Une deuxième saison est actuellement en route et permettra de mieux connaître des métiers que l'on confond souvent.

La CPTS a également porté avec l'agglomération de Vesoul et le département l'organisation du « **forum des métiers de la santé, du médico-social et de l'aide à domicile** » qui a eu lieu en octobre 2023. Plusieurs dizaines de professionnels ont participé à ce forum qui visait à promouvoir les métiers de l'humain auprès des jeunes en quête d'orientation.

Une deuxième édition aura lieu en novembre 2024.

PARTICIPATION AUX POLITIQUES TERRITORIALES DE SANTÉ

La CPTS a développé des partenariats avec le département, les communautés de communes et les communes du territoire pour de nombreux projets (APA, Maison des Stagiaires, Maison des Soignants ...).

Elle a également accompagné la création de la **MSP des Hauts du Val de Saône** en animant des ateliers de réflexion liés à la rédaction du projet de santé.

Elle participe également à la diffusion des aides financières existantes portées par les établissements et les collectivités territoriales pour inciter les professionnels à s'installer sur notre territoire.

Conclusion



Malgré les nombreuses actions engagées, il reste beaucoup à faire pour apporter des réponses plus collectives et coordonnées aux besoins de santé de proximité des habitants et des professionnels de santé du Bassin Vésulien. N'hésitez pas à nous faire des propositions !

Mais surtout, n'hésitez pas à faire vivre la CPTS et à l'utiliser comme un outil au service des professionnels de santé du territoire.

Le bilan de nos actions, à mi-chemin du projet 2022-2027, est l'occasion de relancer la dynamique collective interprofessionnelle que nous avons souhaité mettre en place à la création de la CPTS et sur laquelle nous pouvons encore certainement progresser.

Si vous avez une question, un projet, une idée ou une difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.

Permanences de l'équipe dans les locaux de la CPTS :

- mardi de 9H à 14H
- jeudi de 12H à 14H

Coordonnées :
066372700
cptsbv@gmail.com



Annexes

Les annexes vous permettront en un coup d'oeil de faire le point sur les actions telles qu'elles avaient été imaginées lors de la rédaction du projet de santé, fiche action par fiche action.

Vous pourrez visualiser les actions déjà réalisées, les actions à venir, les actions annulées et les actions qui ont été ajoutées depuis.



En bref...

MISSION 1		Statut
Fiche action n°1 : facilitation de l'accès à un médecin traitant et amélioration de l'accès aux soins	Prise en charge de nouveaux patients par un médecin généraliste	Non réalisé
	Recrutement d'un coordinateur spécialisé dans l'accès aux soins	Réalisé
	Participation à la mise en œuvre du SAS sur le territoire	En cours
	Mise en œuvre d'un Centre de Soins Non Programmés	Non réalisé
	Mise en place de plages de télé-médecine	En cours
Nouvelles actions	Ouverture d'une Maison Médicale de Garde	Réalisé
	Ouverture d'un cabinet éphémère à Faverney	Réalisé
	Accès direct à une orthophoniste	Réalisé
MISSION 2		
Fiche action n° 2 : organisation des parcours de santé, périnatalité et développement de l'enfant	Intervention de deux professionnels pour une même séance	Non réalisé
	Formation des infirmiers libéraux à la réalisation de soins techniques sur des enfants de moins de 3 ans	Réalisé
Fiche action n°3 : Intervention d'un(e) infirmier(ère) coordinateur en cancérologie (ICC)	Intervention d'un(e) infirmier(ère) coordinateur en cancérologie (ICC) 0,4 ETP	Réalisé
Fiche action n°4 : Mise en œuvre d'un programme d'ETP Diabète Ville-Hôpital	Formation aux 40h d'ETP	En cours
	Développement d'un programme d'ETP Diabète Ville-Hôpital	Non réalisé
Fiche action n°5 : Parcours APA et Parcours nutrition	Parcours nutrition	Non réalisé
	Parcours APA	Réalisé
Fiche action n° 6 : Participation à l'amélioration des parcours gériatrie et maladies chroniques	Promotion et mise en œuvre des bilans de médication	En cours
	Organisation de réunions pluriprofessionnelles de synthèse	Réalisé
Fiche action n°7 : amélioration du partage d'information entre les professionnels	Amélioration du partage d'information entre les professionnels de santé	En cours
Fiche action n°8 : rédaction et diffusion de protocoles de coopération interprofessionnelles	Mise en œuvre de protocoles existants entre médecins généralistes et <u>médecins spécialistes</u>	Non réalisé
	Mise en œuvre des protocoles de coopération entre professionnels de santé	Réalisé
	Rédaction de protocoles de partenariats entre les professionnels libéraux et la Clinique Saint Martin	En cours
Nouvelle action	Amélioration de la qualité de la Lettre de Liaison à l'Entrée en Hospitalisation	Non réalisé
	Astreintes kinés pour la bronchiolite	Réalisé
MISSION 3		
Fiche action n°9 : prévention primaire et secondaire, parcours périnatalité et développement de l'enfant	Création aide-mémoire sur le développement de l'enfant	Non réalisé
	Organisation d'un temps d'information et de prévention à destination des familles et du public	
	Renforcement de la collaboration entre la PMI et les professionnels de santé libéraux	
	Création d'un lieu de rencontre et d'écoute pour les familles	
Fiche action n°10 : prévention primaire et secondaire, gériatrie et maladies chroniques	Organisation et promotion des actions de dépistage et de prévention des <u>maladies chroniques sur le territoire</u>	Réalisé
	Organisation de soirées d'informations autour de la gériatrie et destinées au grand public	Réalisé
Mission 4 : crise sanitaire exceptionnelle	Ecriture d'un plan de crise sanitaire validé par l'ARS et la CPAM	Réalisé
MISSION 5		
Fiche action n°11 : promotion des bonnes pratiques et recommandations nationales	Promotion des bonnes pratiques et recommandations nationales	Réalisé
	Diffusion et participation à la mise à jour de documents existants	Réalisé
	Adhésion au processus de rédaction des directives anticipées	En cours
Fiche action n° 12	Analyse de la mise en œuvre des protocoles sur le territoire	Réalisé
MISSION 6		
Fiche action n°13 mise en œuvre d'actions visant à favoriser l'attractivité du territoire	Création et diffusion de vidéos avec les professionnels du territoire	Réalisé
	Promotion des métiers de la santé auprès des jeunes	
	Organisation de rencontres avec les élus	
	Diffusion des aides financières existantes à destination des professionnels de santé	
Fiche action n° 14 : connaissance des métiers, des structures et des dispositifs	Création d'un espace de ressources sur le site internet de la CPTS	Réalisé
	Organisation d'une soirée interprofessionnelle sur les idées reçues	
Nouvelles actions	Création de la Maison des Soignants	Réalisé
	Maison des stagiaires	
	Accompagnement de la création de MSP	

MISSION 01 : AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS

FICHE ACTION N°1 :

Facilitation de l'accès à un médecin traitant et amélioration de l'accès au soin



» ACTIONS :



» PLANNING



» STATUT

SOUS ACTION 1 Prise en charge de nouveaux patients par un médecin généraliste

Non applicable

Abandonnée

Cette action visait à indemniser les médecins généralistes qui prennent de nouveaux patients sous la forme d'un contrat. L'action n'a pas été réalisée car non pertinente sur le territoire.

SOUS ACTION 2 Recrutement d'un coordinateur spécialisé dans l'accès aux soins

Depuis juin 2023

Réalisée

Un chargé de mission accès aux soins a été recruté afin de faciliter la recherche de professionnels de santé pour les patients qui n'en ont pas.



SOUS ACTION 3 Participation à la mise en oeuvre du SAS sur le territoire

Depuis juin 2024

En cours

La CPTS participe à la campagne d'information autour de la mise en place du Service d'Accès aux Soins. Une première réunion d'information des médecins généralistes a été organisée en juin 2024



SOUS ACTION 4 Mise en oeuvre d'un centre de soins non programmée

Non applicable

Non réalisée

Cette action est pour le moment reportée car elle ne correspond pas aux besoins des professionnels de santé. Elle pourra être mise en oeuvre si besoin et à la demande des professionnels concernés.

SOUS ACTION 5 Mise en place de plages de télé-médecine

Depuis 2023

En cours

La CPTS participe à la diffusion des informations relatives aux offres de solutions télé-médecine promues par l'ARS (Telmi) et le GH70 (télé-expertise).





SOUS ACTION 6 Ouverture d'une Maison Médicale de Garde

Ce projet hors projet de santé et financé par l'ARS a vu le jour en mai 2023. La MMG permet aux médecins généralistes de tout le territoire d'effectuer leurs gardes sur un lieu unique.

Depuis mai 2023

Réalisée



SOUS ACTION 7 Cabinet éphémère de Favennes

Ce projet a permis de proposer des consultations de médecine générale dans une commune ayant perdu ses 2 médecins généralistes successivement. Le cabinet éphémère a permis de proposer une solution temporaire en attendant l'intervention d'un médecin généraliste de façon pérenne (en octobre 2024).

Janvier-Septembre 2023

Réalisée



SOUS ACTION 8 Accès direct à un(e) orthophoniste

L'accès direct à un(e) orthophoniste a été voté en conseil d'administration et est désormais ajouté au projet de santé de la CPTS.

Depuis août 2024

Réalisée





» STATUT GÉNÉRAL DE LA MISSION 1 :



Actions réalisées ou en cours : 3/5



Ainsi que 3 nouvelles actions hors projet de santé initial.

MISSION O2 : ORGANISATION DE PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS AUTOUR DU PATIENT

FICHE ACTION N°2 :

Organisation des parcours de santé, périnatalité et développement de l'enfant



» ACTIONS :



» PLANNING



» STATUT

SOUS ACTION 1 Intervention de deux professionnels pour une même séance

Cette action permettra de mieux valoriser les professionnels qui souhaitent se coordonner lors d'une même séance dans l'intérêt des enfants.

Non applicable

Non réalisée

SOUS ACTION 2 Formation des infirmiers libéraux à la réalisation de soins techniques sur des enfants de moins de 3 ans

Cette action a permis de former 15 infirmiers à la réalisation de soins techniques sur des enfants de moins de 3 ans.

Le 4 mai 2023

Réalisée



FICHE ACTION N°3 :

Intervention d'une infirmière coordinatrice en cancérologie

Mme Tarby, infirmière de coordination en cancérologie intervient depuis près de 2 ans au domicile des patients en post cancer ou sous chimiothérapie orale. Son intervention permet de favoriser le lien ville-hôpital et de fluidifier les parcours des patients dans leur intérêt.

Depuis novembre 2022

Réalisée



FICHE ACTION N°4 :

Mise en oeuvre d'un programme d'ETP diabète ville-hôpital



» ACTIONS :



» PLANNING



» STATUT

SOUS ACTION 1 Formation aux 40h d'ETP

Fin 2024- début 2025

A venir

Les professionnels qui le souhaitent vont être formés aux 40h d'ETP afin de pouvoir animer des ateliers à destination des patients.

SOUS ACTION 2 Développement d'un programme d'ETP ville-hôpital diabète

2026-2027

Non réalisée

Ce programme permettra aux patients qui ne participent pas à un programme ETP à l'hôpital ou en maison des santé de bénéficier d'éducation thérapeutique.

FICHE ACTION N°5 :

Parcours APA et nutrition

SOUS ACTION 1 Mise en place d'un parcours nutrition

Non applicable

Non réalisée

Le protocole nutrition permettra à des patients de bénéficier de séances collectives d'informations liées à la nutrition et encadrées par des diététicien(ne)s formés.

SOUS ACTION 2 Mise en place d'un parcours Activité Physique Adaptée

Depuis 2022

Réalisé

Depuis plusieurs années les enseignants APA de la CPTS mettent en place des ateliers d'initiation à l'Activité Physique Adaptée afin de permettre à des patients de reprendre confiance en eux. Ces sessions de 20 séances sont ensuite complétées par 3 ans de prise en charge par le Réseau Sport Santé pour ceux qui le souhaitent. Les séances ont alors lieu au même endroit et sont encadrées par le même enseignant APA afin de favoriser la poursuite de l'activité par les patients.





» ACTIONS :



» PLANNING



» STATUT

FICHE ACTION N°6 :

Parcours gériatrie et maladies chroniques

SOUS ACTION 1 Promotion et mise en oeuvre des bilans de médication

Protocole validé en 2023. Non réalisée

Cette action a pour but de renforcer le lien ville-hôpital dans l'intérêt des patients bénéficiant d'une chimiothérapie orale.

Au départ pensée de façon plus globale il a semblé aux professionnels qu'il serait plus aisé de débiter sur une prise en charge précise.

Le protocole ville-hôpital a été rédigé et validé. L'action doit être mise en place.

SOUS ACTION 2 Organisation de réunions pluriprofessionnelles de synthèse

Depuis 2023

Réalisé



Cette action permet d'indemniser les professionnels de santé libéraux lorsqu'ils participent à une réunion de concertation au sujet d'un patient.

Exemple : un infirmier libéral qui participe à une réunion relative à un patient en fin de vie avec d'autres professionnels est indemnisée à hauteur de 50 euros par heure.

FICHE ACTION N°7 :

Amélioration du partage d'information entre les professionnels

L'équipe salariée de la CPTS soutient la mise en place des outils numériques de partage d'informations sécurisées. L'équipe utilise les outils au quotidien dans sa pratique (eTICSS/ Globule).

Depuis 2022

En cours



En tant que professionnels il vous est également possible de demander le soutien des équipes pour la création de vos dossiers patient après avoir recueilli leur consentement.

FICHE ACTION N°8 :

Rédaction et diffusion de protocoles de coopération interprofessionnels



» ACTIONS :



» PLANNING



» STATUT

SOUS ACTION 1 Mise en oeuvre de protocoles existants entre médecins généralistes et médecins spécialistes

Cette action vise à mieux faire connaître certains protocoles existants entre médecins généralistes et médecins spécialistes (exemple dentiste/MG).

Non applicable

Non réalisée

SOUS ACTION 2 Mise en oeuvre de protocoles de coopération entre professionnels de santé

La CPTS a rendu possible la mise en place des protocoles odynophagie et pollakiurie dans une phase d'innovation avant leur étendue au droit commun en septembre 2024.

Août 2022-Septembre 2024 Réalisée



SOUS ACTION 3 Rédaction de protocoles de partenariats entre les professionnels libéraux et la Clinique Saint Martin

Les protocoles sont en cours de finalisation entre les Infirmiers Libéraux et la clinique dans le cadre des sorties de chirurgie ambulatoire.
Un travail similaire est pensé par les masseur-kinésithérapeutes.

En cours de rédaction

A venir

SOUS ACTION 4 Amélioration de la qualité de la lettre de liaison à l'entrée en hospitalisation

Ce projet qui permettra de favoriser le lien ville-hôpital et la fluidification des parcours des patients n'a pas encore débuté.

Non applicable

Non réalisé



» ACTIONS :



» PLANNING



» STATUT

NOUVEAU PROTOCOLE

Astreintes kiné dans le cadre de la bronchiolite chez l'enfant de moins de 3 ans



SOUS ACTION 1 Astreintes kiné

Des kinésithérapeutes sont intervenus à la Maison Médicale de Garde afin de proposer des consultations le samedi, le dimanche et les jours fériés dans le cadre de l'épidémie de bronchiolite chez les enfants de moins de 3 ans.

Début en novembre 2023 Réalisée





» STATUT GÉNÉRAL DE LA MISSION 2 :



Actions réalisées ou en cours : 6/14



Ainsi qu'une nouvelle action

MISSION 03 : DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS TERRITORIALES DE PRÉVENTION

FICHE ACTION N°9 :

Prévention primaire et secondaire, parcours périnatalité et développement de l'enfant



» ACTIONS :

SOUS ACTION 1, 2 3 ET 4 Actions de prévention

Les actions de prévention imaginées et portant sur le développement de l'enfant seront mises en place ultérieurement de façon concomitante à la mise en place de la Maison 1000 premiers jours afin de ne pas multiplier les actions.



» PLANNING

Non applicable



» STATUT

A venir

FICHE ACTION N°10 :

Prévention primaire et secondaire, gériatrie et maladies chroniques

SOUS ACTION 1 Organisation et promotion des actions de dépistage et de prévention des maladies chroniques

Le recrutement d'une infirmière de santé publique en 2023 a permis de mettre en place des actions de prévention de façon structurée sur tout le territoire. De nombreuses actions ont été réalisées dans une logique d'aller vers les populations les plus éloignées du soin.

Depuis septembre 2023

Réalisée



SOUS ACTION 2 Organisation de soirées grand public

L'organisation d'une soirée «théâtre-forum» a permis de réunir un large public autour de thématiques liées au parcours de soin.

Septembre 2022

Réalisée





» STATUT GÉNÉRAL DE LA MISSION 3 :



Actions réalisées ou en cours : 2/6

MISSION 04 : SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES - GESTION DE CRISE



» ACTIONS :

L'équipe de la CPTS a rédigé un plan de gestion de crise sanitaire qui a été soumis à l'ARS et la CPAM en août 2024.



» PLANNING

Janvier-Août 2024



» STATUT

Réalisé



» STATUT GÉNÉRAL DE LA MISSION 4 :



Action réalisée : 1/1

MISSION 05 : QUALITÉ ET PERTINENCE DES SOINS



FICHES ACTIONS N°11 ET 12

Promotion des bonnes pratiques et analyse des protocoles



» ACTIONS :

SOUS ACTION 1 Promotion des bonnes pratiques et recommandations nationales

De nombreuses soirées d'informations ont été organisées et/ou relayées. Elles ont permis aux professionnels de santé de se former tout au long de ces 2 années (diabète, cancer, gériatrie...) et plusieurs formations sont prévues dans les mois à venir (addictologie, annonce d'une mauvaise nouvelle...)

SOUS ACTION 2 Diffusion et participation à la mise à jour des documents existants

Les professionnels de la CPTS ont participé à créer l'aide mémoire du professionnel relatif au diabète de type 2. De nombreux informations ou outils sont également relayés par l'association et mis à disposition sur le site internet

SOUS ACTION 3 Adhésion au processus de rédaction des directives anticipées

Plusieurs ateliers de réflexion ont été organisés depuis 2023. Cette action est notamment portée avec le concours de notre représentante des usagers, Mme Kerlan Mireille.

SOUS ACTION 4 Analyse des protocoles mis en place

Notre stagiaire en Master 2 santé publique, Adam Mehdi a réalisé son rapport de stage sur l'évaluation du protocole Activité Physique Adaptée.

Il a rencontré pour cela les professionnels orienteurs et prescripteurs ainsi que les patients pour permettre de proposer une nouvelle version du protocole plus adaptée à leurs besoins.



» PLANNING

2022-2024

Depuis juin 2023

Premiers ateliers en 2023 En cours

Juin 2024



» STATUT

Réalisée

Réalisée

Réalisée





» STATUT GÉNÉRAL DE LA MISSION 2 :



Actions réalisées ou en cours : 3/4

MISSION 06 : SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

FICHE ACTION N°13

Mise en oeuvre d'actions visant à favoriser l'attractivité du territoire et des métiers de la santé



» ACTIONS :



» PLANNING



» STATUT

SOUS ACTION 1 Création et diffusion de vidéos

Cette action a été transformée en la création de podcasts visant à faire connaître des métiers de la santé. Ces 6 podcasts ont été écoutés 691 fois (au 05/09/2024). Les métiers présentés étaient les suivants : éducateur spécialisé, médecin du travail, aide à domicile, orthophoniste, assistante dentaire et manipulateur radio.

Novembre 2023-Avril 2024 Réalisée



SOUS ACTION 2 Promotion des métiers de la santé auprès des jeunes

Plusieurs dizaines de professionnels ont participé au forum des métiers de la santé, du médico-social et de l'aide à domicile visant à promouvoir les métiers de l'humain auprès des jeunes en quête d'orientation.

Octobre 2023

Réalisée



SOUS ACTION 3 Organisation de rencontres avec les élus

Au delà des rencontres avec les élus, des partenariats ont été créés avec le département, les communautés de communes et les communes du territoire pour de nombreux projets (APA, Maison des Stagiaires, Maison des Soignants...)

2022-2024

Réalisée



SOUS ACTION 4 Diffusion des aides financières existantes

De nombreuses initiatives portées par les établissements et les collectivités territoriales visent à inciter les professionnels à s'installer sur notre territoire. La CPTS se fait le relais de ces dispositifs lors des rencontres avec les professionnels de santé qui sont dans une démarche de recherche de locaux.

Juin 2024

Réalisée



FICHE ACTION N°14

Connaissance des métiers, des structures et des dispositifs



» ACTIONS :

SOUS ACTION 1 Création d'un espace de ressources sur le site internet de la CPTS

Le site internet régulièrement mis à jour est le reflet des actions de la CPTS. Les pages suivantes sont les plus consultées : offres d'emploi, offre de locaux, calendrier des actions, protocoles mis en place, documents...



» PLANNING

Depuis 2021



» STATUT

Réalisée



SOUS ACTION 2 Organisation d'une soirée interprofessionnelle sur les idées reçues

Une soirée a été organisée le 17 octobre 2023. Elle a rassemblé 70 professionnels et se déroulait autour de 4 axes :

- jeux de rôle autour des idées reçues sur les métiers de la santé
- idées fausses sur le métier de kiné
- présentation des podcasts de la CPTS
- travail sur les ordonnances

Octobre 2023

Réalisée



NOUVELLES ACTIONS



SOUS ACTION 1 Création de la Maison des soignants

La Maison des Soignants propose les services suivants :

- soutien psychologique
- groupes de paroles
- activité physique
- permanences de l'équipe
- prêt de matériel et de salles
- formations

Depuis mai 2024

Réalisée



SOUS ACTION 2 Maison des Stagiaires

La CPTS dispose de 7 chambres disponibles pour les étudiants médicaux et paramédicaux en stage sur le territoire.

Depuis septembre 2023

Réalisée



SOUS ACTION 3 Accompagnement de la création de la MSP des Hauts du Val de Saône

La CPTS a soutenu la création de la MSP des Hauts du Val de Saône en animant notamment des ateliers de réflexion liés à la rédaction du projet de santé.

2022-2023

Réalisée





» STATUT GÉNÉRAL DE LA MISSION 6 :



Actions réalisées ou en cours : 6/6



Ainsi que 3 nouvelles actions

COORDONNÉES ADMINISTRATIVES



Raison sociale : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Bassin Vésulien

Sigle : CPTS BV

Le statut juridique de la structure : Association

N° SIRET : 89353506200010

Adresse du siège social : 2, rue René Heymès

Code postal : 70000

Commune : VESOUL

Téléphone : 06 63 72 70 00

Courriel : cptsbv@gmail.com

Identification du représentant légal :

Nom : Dr Rossi

Prénom : Dominique

En qualité de : Président

PERMANENCES DE L'ÉQUIPE



Dans les locaux de la Maison des Soignants : 1 bis rue des Ursulines à Vesoul, face à la crêperie des gosses, sous le porche

Horaires : mardi de 9h à 14h et jeudi de 12h à 14h

Autres créneaux sur rdv.

